



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

PREFET DE LA MARTINIQUE  
DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER ZONE ANTILLES

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 18 mai 2017

## Communiqué de presse

Agissant sous l'autorité de Fabrice RIGOLET-ROZE, préfet de la Martinique, délégué du Gouvernement pour l'Action de l'État en mer aux Antilles, une vedette garde-côtes des douanes a intercepté le 14 mai 2017 un caboteur caribéen naviguant au large de la Martinique. Au terme de cette nouvelle opération interministérielle de lutte contre le trafic inter-îles de stupéfiants en mer, les agents des douanes de la Direction Régionale Garde-Côtes Antilles-Guyane (DRGC) ont saisi 223 kg de cocaïne.

Le navire intercepté avait été repositionné plus tôt par plusieurs vols de moyens aéromaritimes de la Marine nationale (Falcon 50) et du Regional Security System (C26), coordonnés depuis le centre opérationnel des Forces Armées aux Antilles (FAA).

L'intervention, conduite en pleine nuit, à une quarantaine de milles marins au large des côtes de la Martinique, a permis la localisation et le contrôle, en toute sécurité, d'un navire de commerce battant pavillon Saint-Vincent-les-Grenadines et des cinq occupants de nationalité grenadienne. Les douaniers ont mis à jour une cache aménagée, située à l'avant du navire et renfermant la drogue.

Cette saisie est le fruit d'investigations conduites par l'échelon local de la Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières (DNRED) en étroite coopération avec les partenaires internationaux et régionaux mobilisés pour lutter contre le trafic de drogue dans la région.

Les stupéfiants ainsi que les personnes mises en cause ont été remis aux services de l'Office Central pour la Répression du Trafic Illicite de Stupéfiants (OCRTIS), chargés des suites de l'enquête judiciaire par le Procureur de la République de la Juridiction Interrégionale Spécialisée de Fort de France.

Dans le cadre interministériel de l'action de l'État en mer, les différentes administrations des Antilles (DRGC, DNRED, OCRTIS, juridiction interrégionale spécialisée, ministère des affaires étrangères, forces armées aux Antilles, Marine nationale,) coopèrent de manière coordonnée avec leurs partenaires étrangers pour réprimer les trafics de drogue en haute mer.

### Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42  
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr  
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

*L'Etat en Martinique*

Sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*